



Bulletin communal^{n°32} juin 2013

Périodique d'information de la Commune d'Etalle
15, rue du Moulin - 6740 Etalle
www.etalle.be * 063.45.51.74

Editeur Responsable: Administration communale d'Etalle - ne pas jeter sur la voie publique



- 02 Editorial
- 03 Les nouvelles attributions du collège communal
- 04 Services communaux
- 05 Prime à la vie chère - Rappel
- 05 Charte Egalité des chances
- 05 Appel Public
- 06 Plan communal d'aménagement
- 06 Les éoliennes d'Habay
- 07 La zone de Police de Gaume vous informe
- 09 Archetal
- 09 Station d'épuration
- 09 Stages
- 10 Kids-ID
- 10 Autorisation
- 10 Opération Communes et rivières propres
- 11 Excursion des 3x20
- 12 Festivités
- 12 Odas Coordination
- 12 Clérieux
- 12 Cuestas
- 13 Agenda
- 15 La vie à Etalle en photo
- 16 Fête nationale

Inauguration de la station d'épuration de Buzenol par Henri Thiry en présence des représentants de l'AIVE, de la SPGE et du ministre Henry



Le temps des vacances

Juillet-août, c'est le temps des vacances et celles-ci nous font le plus souvent penser aux voyages.

Dans nos conversations, notre attention se porte très souvent vers ceux qui feront le voyage le plus lointain, le plus exotique et ceux qui ne partent pas ou qui ne font qu'un voyage ordinaire, voire une simple excursion, se sentent un peu laissés pour compte.

Or, le voyage le plus exotique est souvent le voyage le plus organisé, qui laisse peu de place à la liberté et qui se limite parfois à la seule découverte d'une plage dorée !

Il n'est d'ailleurs pas rare de constater que des personnes qui ont voyagé dans divers pays lointains en connaissent bien moins la culture et la beauté que d'autres qui n'y ont jamais mis les pieds.

Pour certaines personnes, c'est paradoxalement l'angoisse des vacances, la peur du vide, la perte des repères, la peur de devoir se découvrir au sens large, une interruption brutale dans le quotidien rempli, organisé et donc rassurant.

Mais les vacances peuvent avoir un tout autre sens.

Ne devraient-elles pas essentiellement être un temps de repos où nous interrompons nos travaux habituels autant que faire se peut, un temps pour permettre à nos esprits et à nos corps de refaire le plein ?

Elles peuvent être un moment rêvé pour rêver ; un temps du lâcher prise qui nous rappelle que nous valons plus que le simple produit de notre activité ; un temps de la gratuité où nous acceptons de laisser notre esprit et notre cœur ouverts à l'imprévu ; le temps de s'accorder la chance de s'extasier de tout ou de rien : un luxe de nos jours !.

Alors, voyage ou pas voyage ? Soyons sans complexe.

Rappelons-nous simplement que la fonction première de cette période est bien de prendre soin de soi en interrompant son quotidien un temps donné.

Bonnes vacances à tous

Editorial

1. Les nouvelles attributions du collège communal

C'est le 25 avril 2013, qu' Henri Thiry a prêté serment comme nouveau maire d'Etalle et succède ainsi à Guy Charlier qui dirigea la commune pendant 36 années. Ce changement induit d'autres modifications quant à la composition du collège et du conseil communal à Etalle. Anne Abrassart de Buzenol est devenue échevine et Jean-Luc Falmagne d'Etalle, conseiller communal.

Les diverses compétences scabinales ont été adaptées comme suit :

Le nouveau Collège Communal

Bourgmestre : Henri Thiry

Liste Mayor

Compétences : Etat civil - Incendie - Police
Aménagement du territoire
Gestion des zonings
Agriculture - Ruralité
Eau - Forêt - Energie
Travaux publics

Echevin : Vital Motte

Liste Mayor

Compétences : Sécurité
Maisons de Village
Logement
Voiries
Entretien des bâtiments communaux
Maisons de villages
Fêtes villageoises
Bulletin communal

Echevine : Virginie Roelens

Liste Mayor

Compétences : Urbanisme
Enseignement
Accueil extra-scolaire
Culture : Bibliothèque - Centre d'éveil
artistique - Musée Gaumais
Affaires Sociales
Enfance
Jeunesse
Aînés

Echevine : Anne Abrassart

Liste Mayor

Compétences : Logement
Aménagements de convivialité
Sports
Loisirs
Développement local
Economie
Environnement
Déchets
Culte
Bulletin communal

Echevin : Georges Gondon

Liste Mayor

Compétences : Finances
Administration générale et gestion du
personnel
Tourisme
Culture (CAC)
Nouvelles technologies
Communication
Bulletin communal

Président du C.P.A.S. : Laurent Mailen

Liste Mayor

Compétences : Affaires sociales
Petite Enfance
3ème âge
Fêtes foraines
Service aux personnes handicapées
(handicourt - Ballon Vert)
A.L.E. - Maison de l'Emploi
Cérémonies du souvenir
Cimetières

2. Les services communaux

La bibliothèque

Vacances d'été

« Lecture au soleil & glace vanille-chocolat », tel devrait être le leitmotiv de vos vacances. Que vous partiez ou que vous restiez, nous vous invitons à profiter de notre large collection en romans, bandes dessinées, documentaires et livres illustrés avant notre période estivale.

La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 20 août inclus !

Stage pour ados

Comme chaque année, la bibliothèque propose un stage aux adolescents âgés de 13 à 18 ans. Le thème repris lors de cette édition sera la réalisation d'un ouvrage graphique. Il s'agira de réactualiser des contes classiques en les illustrant de manière contemporaine.

À la manière des contes remastérisés au cinéma (Blanche-Neige, Alice aux pays des merveilles, ...), les histoires seront traitées de manière à faire ressortir un univers propre à l'interprétation de l'adolescent. Diverses techniques telles que le collage, la peinture, la lithographie, la photographie ou l'encre servent à dépoussiérer ces récits connus de tous.

Vous avez un certain talent artistique et une bonne dose d'imagination ? N'hésitez pas à vous inscrire ! (Le nombre de places est limité)

Du 05 au 10 août de 09h30 à 17h00 – 50 euros/semaine, le matériel est compris dans le prix. L'inscription n'est valable qu'après le paiement de la somme due.

[Informations & inscriptions : Marjorie Noel – 063.60.13.88 – 0499.41.64.88]

Help !

* Les agents du monde culturel et du monde de l'enseignement s'allient afin de créer une exposition retraçant la vie dans nos villages à l'époque de la grande guerre. Dans le but de sensibiliser les enfants sur cette époque révolue, nous recherchons activement des « témoins » du passé. Si vous possédez des objets du quotidien, des cartes postales, des lettres, des peintures datant de cette époque ou des documents parlant de la région lors de ces temps sombres, nous vous invitons à contacter la bibliothèque.

Les objets prêtés seront traités avec soin et rendus dans leur état initial. Certains seraient photographiés, d'autres

scannés afin de permettre aux écoles et aux services participants de disposer d'une documentation plus étendue sans monopoliser vos souvenirs pendant un délai démesuré. Nous pouvons vous accueillir à la bibliothèque ou nous déplacer jusque chez vous.

D'avance, merci pour votre confiance et votre implication citoyenne !

[Contact : Marjorie Noel – 063.60.13.88 – 0499.41.64.88]

* Vous avez un peu de temps libre et l'envie de le partager ? Afin de proposer le meilleur service possible à nos lecteurs, nous recherchons un/e bénévole qui accepterait de recouvrir des livres de manière ponctuelle. Film plastique professionnel assuré qui vous guérira de vos rentrées scolaires cauchemardesques !

[Contact : Dominique Martin – 063.60.13.88]

Le Centre d'Eveil Artistique

Le court métrage 'Incidents de parcours' réalisé dans le cadre du centre d'éveil artistique d'Etalle a reçu le premier prix et le prix du public à l'occasion d'un concours ayant pour thème la surconsommation.

Plus de 30 vidéos réalisées par des jeunes gens d'Allemagne, de France et de Belgique ont participé à l'aventure. Une sélection des dix meilleures vidéos fut projetée en séance publique devant un jury présidé par l'acteur belge Michaël Erpelding.

C'est en janvier dernier que le groupe de quatre adolescents, encadré par leur animateur Michaël Crépin, a commencé le travail. Suite à l'élaboration du scénario et d'un story board (découpe plan par plan), les scènes ont été filmées à l'aide d'un simple smartphone.

La vidéo primée est visible sur le site de la commune www.etalles.be

Le court métrage a été imaginé par

- Ludivine Dechêne
- Ophélie Van Schingen
- Amandine Goebel
- Guillaume Hulot

3. Prime à la vie chère - Rappel

Une prime annuelle aux familles d'un montant de 60 euros par enfant est allouée par la Commune d'Etalle aux conditions décrites dans le bulletin communal du 21 mars dernier et sur le site internet de la commune dans l'onglet 'Vivre à Etalle'.

Les demandes doivent être introduites pour le 30 juin au plus tard et doivent être accompagnées d'une attestation de la caisse d'allocation familiale ou de l'organisme payant établissant le droit de l'allocataire pour le ou les enfants considérés.

4. Charte Egalité des chances

Ce 3 mai 2013, la commune a adhéré à la charte de l'Egalité des chances établie par Madame Eliane Tillieux, ministre wallonne de l'Egalité des chances, de l'Action sociale et de la Santé.

En signant cette charte, la commune marque son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre toutes formes de discrimination. Elle fait ainsi partie d'un réseau de 61 communes dont 3 en province de Luxembourg (Vielsalm, Durbuy et Etalle).

Promouvoir l'égalité des chances, c'est permettre à chacun et chacune, quels que soient son origine sociale, son lieu de naissance, ses convictions religieuses ou philosophiques, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son handicap d'être intégré dans la société de manière respectueuse.

Une administration locale peut être un moteur de changement qui permet à toutes et tous un meilleur accès aux droits fondamentaux. Personne ne peut être exclu de la société, chacun doit pouvoir y trouver sa place.

5. Appel public

Constitution de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal annonce la constitution de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Le présent avis qui est lancé le 22 juin 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du conseil communal, le conseil communal choisit les membres en respectant :

- Une répartition géographique équilibrée ;
- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;
- Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune. »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal, rue du Moulin 15 à 6740 Etalle avant le 31 août 2013. Ils doivent mentionner les noms, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

L'acte de candidature peut être retiré à l'Administration communale ou téléchargé sur le site de la Commune d'Etalle.

6. Plan communal d'aménagement dit de « Ferganwez »

AVIS URBANISME en révision du plan de secteur

L'administration communale dont les bureaux sont établis à Etalle rue du Moulin 15 fait savoir que le Conseil communal du 23 mai 2013 a adopté provisoirement le projet de plan communal d'aménagement dit de « Ferganwez » en révision du plan de secteur ayant trait à des terrains sis à :

- Périmètre 1 du PCAR – Etalle, lieu-dit « Ferganwez » 1ère division /Etalle/section C , situé au sud-ouest du village d'Etalle, ceinturé au nord la rue du Harrêt, au sud et à l'ouest le récent contournement, à l'est la route de Virton, sera converti en zone urbanisable ;

- Périmètre 2 du PCAR – Mortinsart, (ancienne commune de Villers-sur-Semois) lieu-dit «Le Bua» 4ème division / Sainte-Marie/section D, situé au sud de Mortinsart. Il s'agit de terrains repris en zone d'habitat à caractère rural mais inondables lors de la crue du ruisseau de Mortinsart, sera converti en zone agricole ;

- Périmètre 3 du PCAR – Sivry, lieu-dit « Sur le Haut » 1ère division/Etalle/section B, terrains situés le long de route Sivry-Chantemelle, anciennes carrières qui ne sont plus exploitables, sera converti en zone forestière.
Les périmètres 2 et 3 permettent de respecter le principe de compensation planologique.

Le projet consiste également à la soustraction au régime forestier des parcelles du périmètre 1 qui sont comprises entre le contournement et la rue Croix Chinin.

Le projet comprend aussi un plan d'expropriation approuvé par le Conseil communal du 23 mai 2013

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 11 juin 2013 au 11 juillet 2013.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 11 juillet 2013 à 14 heures au Bureau communal.

Le dossier peut être consulté à Etalle au Bureau communal du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures.

La population est invitée à participer à la réunion de consultation qui se tiendra le 25/06/2013 à 19h00 à la salle communale sise rue du Moulin 18 à Etalle

7. Les éoliennes d'Habay

Province De Luxembourg - Arrondissement De Virton - Commune De Etalle

Réunion d'information préalable de la population

les sociétés :

- c- luceole s. c. r. l., dont le siège social est situé rue de la comtesse adèle, 36 à 6721 - anlier ;
- c- ecopex s. p. r. l., dont le siège social est situé à chameleux, 3 à 6820 - florenville ;
- c- electrabel s. a., dont le siège social est situé boulevard simon bolivar, 34 à 1000 - bruxelles ;
- c- electrawinds s. a., dont le siège social est situé avenue john cordier, 9 à 8400 - ostende,

informer la population qu'elles prévoient d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation de 7 éoliennes, accompagnées de leurs auxiliaires, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques, sur le territoire de la commune de Habay.

Le projet se situe entre Habay -la- Vieille & l'autoroute e411, aux lieux – dits « debochi » et « hulet champ ».

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis doit faire l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement et d'une réunion d'information du public, à laquelle chacun est invité à assister.

La réunion d'information du public se tiendra le mardi 25 juin 2013 à 20 heures, en la salle « le foyer », à Habay -la- Vieille.

Cette réunion d'information a pour objet :

1° de permettre aux demandeurs de présenter leur projet

2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet

3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences

4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations relatives au projet, peuvent être obtenues auprès de :

C- Luceole - Michel Dolmans, Président du Conseil d'Administration -(: 0498 51 40 67)- ;

C- Ecopex - Christophe Surleraux -(: 061 / 320.155)- ;

C- Electrabel - Geoffroy Delvaux, Boulevard Simon Bolivar, 34, À 1000 - Bruxelles Et / Ou Geoffroy.Delvaux@Electrabel.Be; C- Electrawinds - Filip Dewulf - Filip.Dewulf@Electrawinds.Be.

Chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points² particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit, au Collège Communal de Habay, rue du châtelet, 2, à 6720 - Habay-la-neuve - (avec copie, à l'une des sociétés demanderesse, adressée aux personnes de contact mentionnées ci-dessus)- et ce, dans un délai de quinze -(15)- jours, à dater du jour de la tenue de la réunion, soit jusqu'au 10 juillet 2013 inclus, en y indiquant ses nom et adresse.

8. La zone de police de Gaume vous informe ...



Vous partez de chez vous en laissant votre habitation inoccupée ?

Quelques conseils:

- * Soyez discret...
- * N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte
- * Annulez les livraisons à domicile : pain, lait, ...
- * Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez vos appels téléphoniques vers votre Gsm ou un autre appareil
- * Branchez des lampes sur minuterie aléatoire
- * Faites entretenir la végétation et la pelouse visibles de la rue
- * Prévenez vos voisins de confiance de vos absences
- * Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets
- * N'attirez pas l'attention lors de votre départ
- * N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur. Protégez vos biens
- * Contrôlez la protection des accès : portes, fenêtres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit
- * Rentrez les échelles et les outils de jardin
- * Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables : Gsm, matériel vidéo, informatique,...
- * Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque
- * Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur (formulaire disponible sur www.besafe.be).

POLICE VEILLE

La zone de police met à votre disposition un service de surveillance gratuit pour votre habitation si vous partez pour une durée minimale de 5 jours. Il s'agit du service POLICE VEILLE.

Pour plus d'informations, contactez nos postes de police

Etalle/Tintigny Rue Lenclos, 126 à 6740 Etalle
063/214.700

Florenville/Chiny Rue d'Arlon, 36 à 6820 Florenville
061/24.24.40

Virton/Rouvroy/Meix-dt-Virton Rue Croix-le-Maire, 25 à
6760 Virton
063/60.81.30

OU surfez sur le site www.policedegaume.be et complétez le formulaire « DEMANDE DE SURVEILLANCE ».

Si vous souhaitez des conseils gratuits pour sécuriser votre habitation, vous pouvez vous adresser aux conseillers en prévention vols:

Etalle/Tintigny Inspecteur principal Jean-Luc HANUS

A l'approche de la période estivale, la zone de police de Gaume vous rappelle quelques règles du règlement de police.

TRANQUILITE PUBLIQUE

ARTICLE 148 :

L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches, et la semaine entre 22 heures et 07 heures. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur.

ENTRETIEN DES PLANTATIONS, DES HAIES ET DES TERRAINS

ARTICLE 49 :

L'occupant ou à défaut le propriétaire de la propriété sur laquelle sont plantées des haies vives, devront tailler jusqu'à un mètre de hauteur au maximum, à 10 mètres de part et d'autre des virages et carrefours lesdites haies, afin d'assurer une bonne visibilité aux usagers de la voie publique. Si les haies sont plantées sur un talus, elles devront être taillées de façon à ne gêner en aucune manière la visibilité des usagers de la voie publique, de part et d'autre des virages et carrefours.

Article 50 :

Tout terrain doit être entretenu de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines (herbe en graines, végétation sauvage, arbre non taillé, chardons, dépôts de toutes sortes,)

En agglomération ou zone habitée, les propriétaires de parcelles de terrains incultes, non bâties ou non affectées au pâturage, devront maintenir celles-ci dans un état de propreté décent.

TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

ARTICLE 56 :

Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté et prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

A défaut, il y est procédé d'office, à leurs frais, risques et périls.

CIRCULATION DES ANIMAUX, DIVAGATION ET DETENTION D'ANIMAUX NUISIBLES

ARTICLE 60 :

Il est interdit aux propriétaires ou détenteurs de chiens de laisser errer ceux-ci sans surveillance en quelque lieu que ce soit (voies publiques, champs, terres, etc). Cette interdiction s'applique à tout le territoire des communes de la zone.

Article 69 :

Tout propriétaire ou détenteur de chiens est tenu au nettoyage des déjections laissées par son animal.

Piscines de jardin, pièces d'eau = danger pour les enfants

Chaque année, des personnes meurent accidentellement par noyade. Si chaque mort est une mort de trop, quoi de plus pénible lorsqu'il s'agit d'un enfant. Par ailleurs, sans être nécessairement mortelles, les conséquences d'une noyade peuvent être dramatiques: hospitalisation, réanimation, rééducation, choc psychologique, séquelles psychomotrices, handicaps plus ou moins lourds, etc.

Sont particulièrement mis en cause dans ces accidents, l'absence de moyens de protection du point d'eau ou de la piscine et le défaut de surveillance.

En Belgique, au contraire de la France, il n'existe aucune réglementation spécifique.

Quelques précautions s'imposent néanmoins pour prévenir l'accident:

Toujours rester aux côtés d'un enfant lorsqu'il est dans l'eau; quelques centimètres d'eau suffisent pour se noyer. La présence constante aux abords de personnes en nombre suffisant et à même d'intervenir en cas de nécessité est primordiale;

Les pièces d'eau, piscines et pataugeoires doivent faire l'objet de moyens de protection adéquats les rendant inaccessibles aux enfants: une clôture d'une hauteur d'au moins 1m10, munie d'un portillon est vivement conseillée. Cette barrière de protection est construite de façon à empêcher le passage d'enfants de moins de 5 ans par enjambement ou escalade ou par ouverture non intentionnelle des moyens d'accès;

Enlever les jouets flottants à la surface de la piscine;

Mettre hors de portée de l'enfant les produits d'entretien de la piscine;

Etc

Des conseils supplémentaires peuvent être obtenus sur le site de l'office national de la naissance et de l'enfance www.one.be

9. Archetal

Les nouveaux membres

Créée en 1990, l'asbl Archetal (Association de Recherche, Culture et Historique de la Commune d'Etalle) a pour but de promouvoir et de préserver le patrimoine culturel et historique d'Etalle.

Parmi ses actions, notons, la restauration d'un ensemble d'éléments du petit patrimoine populaire wallon (croix, calvaire, lavoirs, ..), la restauration des ruines des halles des forges et du petit bureau à Montauban, le nettoyage et la réfection du rempart du site de la Tranchée des Portes, l'établissement d'un répertoire reprenant les sites archéologiques, les zones humides ainsi que les arbres remarquables de l'entité, etc.

Dans les mois qui viennent, une attention particulière sera portée sur le patrimoine de l'eau (pompes, fontaines, lavoirs, ...).

Le **23 juillet 2013** aura lieu l'assemblée générale de l'asbl. Ce sera l'occasion pour de nouveaux membres d'entrer dans Archetal et de participer à la promotion et à la préservation du patrimoine de la commune.

Si cela vous tente, contactez Madame Carine Tholl à l'asbl Archetal, rue du Moulin, 20 Etalle au 063/45-67-87 ou par email: archetal@hotmail.com

10. Station d'épuration

Inauguration à Buzenol

Après un an de travaux, la station d'épuration de Buzenol a été inaugurée le 26 mars dernier. D'une capacité de 500 équivalents-habitants, elle traite uniquement les eaux usées de Buzenol. Elle est implantée à l'endroit même du rejet évitant par là le placement de collecteurs supplémentaires.

Cette première station stabuloise sera bientôt complétée par les sites en construction de Vance et d'Etalle ayant respectivement des capacités de traitement de 1.200 et de 5.000 équivalents-habitants.

Le montant de l'investissement à Buzenol est de 945.000,- euros (hors TVA). Le financement est assuré par la SPGE (Société publique de gestion de l'eau).

11. Stages

Initiation ou perfectionnement au basket le matin, activités variées l'après-midi

Basket Club Bc Sarrasins Chantemelle

du 26/08 au 30/08

Renseignements : 0479/84.31.19

Centre de perfectionnement et de recrutement du Standard de Liège

Football Sainte-Marie Sur Semois

du 19 au 23 août 2013

Renseignements : 061/26.75.63 - 0474/38.78.81

Poterie - Anglais Ludique- Ecriture - Theatre - Piscine

Rita Druart À Mortinsart

de 8 à 12 ans

du 29 juillet 2013 au 02 août 2013.

Renseignements: 0496109029

(Attention dépêche-toi, les places sont limitées)

Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge

VANNERIE

du 2 au 6 juillet 2013

CARNET DE VOYAGE

du 2 au 6 juillet 2013

FONDERIE

du 9 au 13 juillet 2013

Renseignements: +32 063 22 99 85

audrey@caclb.be

Illustration - Stage pour ados

Bibliothèque d'Etalle

de 13 à 18 ans

du 05 au 10 août

Renseignements: 0499.41.64.88

12. La Kids - ID

La Kids-ID est un document d'identité et de voyage reconnu dans toute l'Europe pour les enfants âgés de 0 à 12 ans.

En Belgique, ce document n'est pas une obligation en soi. Par contre, pour des voyages en Europe, les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être en possession de celui-ci.

Si vous projetez de partir en vacances avec vos enfants, veuillez donc à demander ce document à temps.

Demandez la Kids-ID auprès du service population.

L'enfant doit être présent au moment de l'introduction de la demande.

Compte tenu du fait que la confection et la livraison d'une Kids-ID prennent en moyenne trois semaines, n'attendez pas le dernier moment pour demander ce document avant de partir en vacances.

Formalités

Photo d'identité conforme, c'est à dire: fond blanc (pas de bonnet sur la tête). Les photos scolaires acceptées auparavant ne le sont plus.

Coût du document d'identité

3 euros (coût de la fabrication), la commune n'applique pas de taxe communale.

Validité du document d'identité

3 ans ou à défaut jusqu'à la veille du douzième anniversaire de l'enfant.

13. Autorisation

Si votre enfant doit se rendre à l'étranger, il doit être muni:

d'une carte d'identité avec photo, délivrée par le bureau communal

d'une autorisation parentale dont les signatures seront légalisées par le Bourgmestre, si l'enfant à moins de 18 ans et qu'il voyage non accompagné de ses parents.

Ci dessous, un exemple d'attestation:

Je soussigné (coordonnées du parent qui a la garde de l'enfant)
autorise mon fils (ma fille) (coordonnée de l'enfant)
à se rendre (pays de destination)
pendant la période duau
(et si possible préciser la personne ou l'organisme qui accompagne l'enfant)

Date :

Signature (nom – prénom)

14. Opération communes et rivières propres

Plus de 80 sacs de déchets divers ramassés le long des voiries communales ces 19 et 20 avril dernier.

Ecoles, club des jeunes, club des aînés, associations sportives et culturelles ainsi que des bénévoles ont volontairement assurés ce travail ingrat mais nécessaire pour la propreté de nos campagnes.

Un grand merci aux 300 participants de cette opération «COMMUNES ET RIVIERES PROPRES»

15. Excursion 3 x 20

Excursion des « 3 X 20 » et des pensionnés de la commune d'Etalle

Destination : Reims

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'excursion annuelle des « 3 X 20 » et des pensionnés de la commune programmée le jeudi 29 août prochain. Nous rappelons que cette excursion annuelle est offerte à toutes les personnes âgées de 60 ans au moins ou pensionnées au 30.06.2013 ainsi qu'à leur conjoint pour le prix de 50 euros par personne.

Les personnes ne remplissant pas ces conditions ou non domiciliées dans la commune peuvent y participer pour le prix de 98 euros par personne.

PROGRAMME DE DÉPART

6h15 Sivry 6h15 Chantemelle
6h20 Lenclos 6h20 Vance
6h30 Buzenol 6h30 Mortinsart
6h35 Fratin 6h35 Villers-sur-Semois

6h40 Etalle 6h40 Sainte-Marie

ITINÉRAIRE

8h00 Petit déjeuner à hauteur de Reims : Boisson chaude, jus d'orange, 1 viennoiserie, petit pain beurre et confiture.

10h00 Accueil par votre guide accompagnateur. Visite guidée de la ville de Reims : découverte des principaux monuments de la ville : le palais du Tau, la Place Royale, la Place du Forum, l'hôtel de ville, la Porte Mars, la Basilique Sainte Remi après visite intérieure et extérieure de la Cathédrale Notre Dame de Reims (Patrimoine mondiale de l'UNESCO).

12h00 Direction le vignoble. Passage par Hautvillers, le berceau de Champagne

Repas de midi à Cumières (près d'Epernay)

- * Flûte de champagne - Vin en pichet à volonté
- * Feuilleté de saumon au champagne - Eau en carafe
- * Noix de veau à la champenoise - Café
- * Bavarois au Marc de Champagne

15h00 Départ pour le bateau. Embarquement puis Mini croisière sur la Marne

17h00 Fin de la croisière

19h00 Repas à Bouillon avec ambiance musicale

- * Apéritif
- * Assiette froide
- * ¼ L de vin par personne
- * Café

Retour prévu à Etalle vers 22h30

Les inscriptions seront clôturées le jeudi 22 août à 12 heures.

Nous vous invitons à remettre le bulletin de participation ci-contre au secrétariat communal d'Etalle en y inscrivant le lieu d'embarquement. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à L'Administration Communale : 063/455174 ou à Laurent Maillen 063/456045.

Nous espérons vous voir nombreux et vous souhaitons dès à présent de passer une agréable journée.

Le Collège échevinal

Le (la) soussigné(e)
Demeurant à
Rue N°

Participera(ront) à l'excursion du 29 août 2013.

Il(s) elle verse(nt) la somme deEuros x =Euros

Sur le compte n° 091-0005042-27 de la commune d'Etalle en indiquant votre nom et prénom en référence.

Il(s) (elle) monte(nt) à l'arrêt de

Le 2013

Signature

15. Festivités

30 jours avant la date de votre manifestation, vous devez remplir une déclaration relative à son organisation et la remettre à l'Administration Communale concernée.

Cela concerne :

1. Demande relative à l'organisation d'une manifestation publique (toute manifestation organisée sans listing exhaustif des invités)

* dans un lieu clos et couvert (déclaration)

* en plein air, avec ou sans chapiteau (autorisation)

2. Demande d'autorisation relative à l'organisation de toute autre manifestation sur la voie publique

Le formulaire est disponible à l'administration communale ou téléchargeable sur le site : www.etalle.be

(Règlement général de police de la Zone de Gaume)

Boissons alcoolisées - Règlements

Nous rappelons qu'il est interdit de vendre, servir ou offrir des boissons alcoolisées à un mineur de moins de 16 ans (18 ans pour les boissons spiritueuses).

Par ailleurs, la vente de boissons spiritueuses (= toute autre boisson que bières, vins et cidres, quel qu'en soit le dosage et la composition) est soumise à une autorisation préalable de la commune, et ce même pour une manifestation d'un jour.

Enfin, il est interdit à tout débitant d'apposer ou de laisser apposer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du débit, des affiches ou publicités quelconques incitant à consommer des boissons spiritueuses.

16. ODAS Coordination

Aide et Prévention Assuétudes

A l'écoute de vos préoccupations autour de la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments ou toutes autres drogues ...

Autour de questions liées à la jeunesse
Vous vous posez des questions sur votre consommation d'alcool ou celle de votre entourage ?

Le site www.aide-alcool.be peut vous permettre d'y voir plus clair.

De même, le Service ODAS Coordination vous reçoit en toute confidentialité pour toute demande d'information de même que pour toute demande de suivi.

17. Clérieux

CLERIEUX, dans la Drôme, pays des fruits et du soleil.

L'Administration communale propose aux enfants des vacances au soleil à Clérieux.

Périodes :

Du 09 juillet au 19 juillet 2013.

Du 19 juillet au 29 juillet 2013.

Age :

De 7 à 13 ans.

Logement :

Le logement aura lieu dans le bâtiment dont la commune est propriétaire ; le confort y est de très bonne qualité.

Encadrement :

L'encadrement se fera par des moniteurs de qualité

Prix :

Il est fixé à 220 euros et comprend le voyage aller-retour en car, l'hébergement et la nourriture.

Inscriptions et renseignements :

Il est souhaitable de s'inscrire dans les meilleurs délais en contactant Martine Andreux à l'Administration communale (063/ 45.01.21 – du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures ainsi que le samedi de 10 heures à 12 heures.

18. CUESTAS

Coopérative en énergies renouvelables

L'asbl CUESTAS crée avec plusieurs agriculteurs et PME une coopérative de production d'énergies renouvelables qui a pour buts de :

- Permettre aux agriculteurs et aux PME d'accéder à des projets rentables et durables, sans augmenter leurs temps de travail et leurs charges d'emprunt
- Permettre aux citoyens, aux communes et aux entreprises d'investir dans des projets proches et concrets et de recevoir en retour des dividendes

Actuellement, 11 projets sont à l'étude :

3 en énergie hydraulique

1 en énergie éolienne

7 en énergie photovoltaïque

Le planning :

Etude technique (en cours)

Été 2013 : création de la coopérative avec l'agence conseil

Automne 2013 : montage financier

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'asbl Cuestas au 063 45 71 27

19. Agenda communal

Vous pouvez retrouver le détail de ces activités sur le site d'Etalle (www.etalle.be) sous l'onglet culture-loisirs ou sur le site Internet du Syndicat d'initiative d'Etalle.

Fête de la Musique

vendredi 21 juin 2013
Org: Harmonie Royale la Stabuloise
Renseignements: www.lastabuloise.be

Marché communal

samedi 29 juin 2013
samedi 13 juillet 2013
samedi 27 juillet 2013
samedi 10 août 2013
samedi 24 août 2013
samedi 07 septembre 2013
samedi 21 septembre 2013
Org: Commune d'Etalle
Renseignements: 063.45.51.74

Journée de pêche

samedi 29 juin 2013
Org: La Chavane
Renseignements: 063.45.71.32

Fête des Sarrassins

samedi 29 juin 2013
Dimanche 30 juin 2013
Org: Groupe Animation Chantemelle

27ème Marche de Nuit

vendredi 05 juillet
Org: Groupe animation Ste Marie/Semois
Renseignements: 063.45.61.72 - 0494.83.77.67

Tournoi de sixte

samedi 06 juillet
Org: U.S. Etalle
Renseignements: 0497.11.82.30

Visite de Jardins naturels

dimanche 07 juillet
Org: Cuestas
Renseignements: a.leger@cuestas.be - 0479.43.74.19

Balade Crépusculaire

mardi 09 juillet 2013
mardi 30 juillet 2013
mardi 06 août 2013
mardi 23 août 2013
Org: S.I. Etalle
Renseignements: 063.45.67.87

Camp Clérieux

du 09 au 19 juillet 2013

du 19 au 29 juillet 2013
Org: Commune d'Etalle
Renseignements: 063.45.01.21

Fancy-Fair Fratin

du 12 au 14 juillet 2013
Org: Basket de Fratin
Renseignements: 063.45.51.80

Ramassage de laine

samedi 13 juillet 2013
Org: Bergers de la Gaume
Renseignements: 063.45.57.47

Barbecue Annuel Villers/Mortinsart

dimanche 14 juillet 2013
Org: CDJ Villers sur Semois
Renseignements: 0496.16.58.25

Fête nationale

samedi 20 juillet 2013
Org: S.I. Etalle
Renseignements: 063.45.67.87

Stages Ludiques

du 29 juillet 2013 au 02 août 2013.
Org: Rita Druart à Mortinsart
Renseignements: 0496109029

Concours Façades et jardinets fleuris

samedi 03 août 2013
Remise des prix le lundi 02 septembre
Org: Cercle Horticole d'Etalle
Renseignements: 063/45.66.61

Journée Pony Games

dimanche 04 août 2013
Org: Ecuries de la Haute-Semois à Vance
Renseignements: 063/45.50.72

Journée du mouton et de l'artisanat

dimanche 04 août 2013
Org: Bergers de la Gaume - Patro d'Etalle
Renseignements: 063.45.57.47

Stages ados

du 05 au 10 août
Org: Bibliothèque d'Etalle
Renseignements: 0499.41.64.88

Fancy-Fair Villers

du 09 au 11 août 2013
Org: CDJ et comité de village de Villers sur Semois
Renseignements: 0496.16.58.25

Rando/VTT/marche ADeps

dimanche 18 août 2013
Org: BC Sarrasins Chantemelle
Renseignements: 0479.84.31.19
www.basketchantemelle.be

Stages Football

du 19 au 23 août 2013
Org: Football Sainte-Marie Sur Semois
Renseignements :061/26.75.63 - 0474/38.78.81

Vancy-Fair

du 23 au 25 août 2013
Org: Patro St-Willibrord Vance - CDJ Vance -
Harmonie Royale St Joseph
Renseignements: 0497.27.59.47

Tournoi de VolleyBall Dames

dimanche 25 août 2013
samedi 31 août 2013
Org: VC Stabulois
Renseignements: vcstabulois.be

Stages Basket

du 26/08 au 30/08
Basket Club Bc Sarrasins Chantemelle
Renseignements : 0479/84.31.19

Excursion des 3x20

jeudi 29 août 2013
Org: Commune d'Etalle
Renseignements: 063.45.51.74

Tournoi de Mini-Foot

vendredi 30 août 2013
Org: MF Etalle
Renseignements: 0473.76.93.24

Barbecue des pompiers ouvert au public

samedi 31 août 2013
Org: Amicale des pompiers
Renseignements:

Allure libre

dimanche 1er septembre 2013
Org: Groupe Animation Chantemelle

La Gaumaise - randonnée cyclo

dimanche 1er septembre 2013
Org: Les cyclos de la gaume
Renseignements: 0475.42.17.97
www.lescyclosdelagaume.be

Tournoi de VolleyBall Messieurs

dimanche 1er septembre 2013
Org: VC Stabulois
Renseignements: vcstabulois.be

Challenge LGA Run & Bike

vendredi 06 septembre 2013
Org: Lions Club Habay Pont d'Oye
Renseignements: 0486.13.46.01

Répétition Portes-Ouvertes

vendredi 06 septembre 2013
Org: Harmonie Royale la Stabuloise
Renseignements: www.lastabuloise.be

Journée agricole

dimanche 08 septembre 2013
Org: Comice agricole et éleveurs du Sud-Luxembourg

Rallye touristique

dimanche 08 septembre 2013
Org: S.I. Etalle
Renseignements: 063.45.67.87

Brocante

dimanche 08 septembre
Org: Patro St-Willibrord Vance - GARV
Renseignements: 0497.27.59.47

Voyage à Annecy

du 13 au 16 septembre
Org: Bergers de la Gaume
Renseignements: 063.45.57.47

Marche ADEPS

dimanche 15 septembre 2013
Org: Les aînés de Buzenol
Renseignements: 0498.49.66.25

Balade Champignons

samedi 21 septembre 2013
Org: Cercle Horticole d'Etalle
Renseignements: 063.45.66.61

Portes ouvertes Caserne des pompiers

samedi 22 septembre 2013
Org: Amicale des pompiers

Atelier Floral

lundi 23 septembre 2013
Org: Cercle Horticole d'Etalle
Renseignements: 063.45.66.61

Blind Test & Retraite aux flambeaux

samedi 28 septembre 2013
Org: Harmonie Royale la Stabuloise
Renseignements: www.lastabuloise.be

Journée des paysages

dimanche 29 septembre 2013
Org: S.I. Etalle
Renseignements: 063.45.67.87



La vie à Etalle **Ci-dessus**

Accueil de bébés 2012 par la Ligue des Familles d'Etalle en partenariat avec l'administration communale

Ci-contre

Prix du jury et prix du public pour les ados du Centre d'Eveil Artistique stabulois

Ci-dessous

Notre nouvelle échevine Anne Abrasart & notre nouveau conseiller communal, Jean-Luc Falmagne.

Nos jubilés à la sortie de l'Eglise à l'occasion des noces d'or



Etalle

le 20 juillet 2013

A l'occasion de la fête nationale

FEU d'artifice



BAL

" Animation musicale assurée "

Avec le soutien de l'Administration Communale
la Chrysalide, la Perle Orientale et le Relais d'Etalle,

- 19h30 : Manifestation Patriotique
- 20h00 : Concert des Harmonies de Vance et Etalle
- 21h00 : Animation musicale par DJ Pascal Lamand
- 22h00 : Bal
- 23h30 : Feu d'artifice

Org: S.I.Etalle

